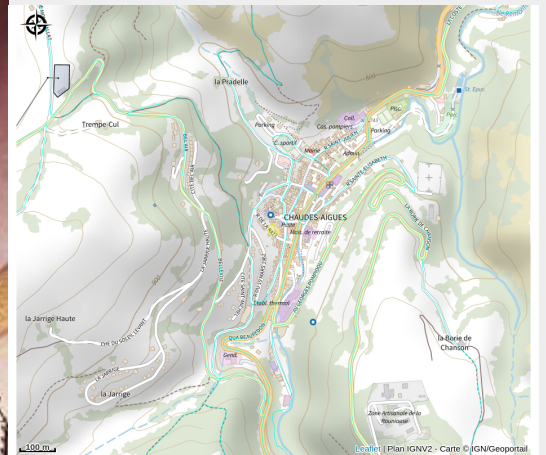


Chapelle Notre-Dame de Pitié

PNR_AUBRAC



Crédit : CHAPELLE NOTRE DAME DE PITIE (Cantal Tourisme)



Si chaque quartier de Chaudes-Aigues est placé sous la protection d'un Saint ou d'une Sainte, la ville toute entière est confiée à Notre Dame de Pitié.

Infos pratiques

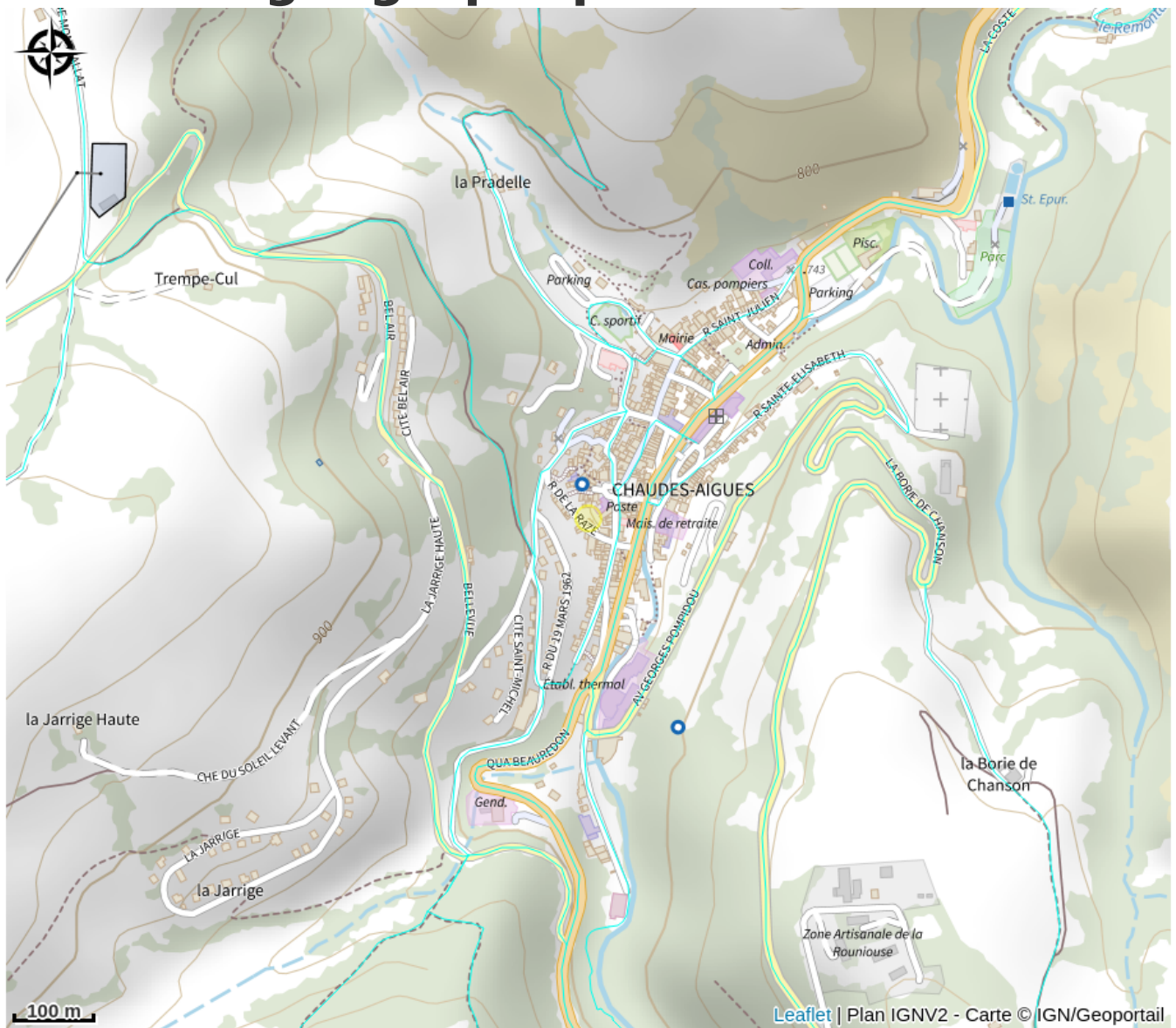
Catégorie : À voir

Description

Si chaque quartier de Chaudes-Aigues est placé sous la protection d'un Saint ou d'une Sainte, la ville toute entière est confiée à Notre Dame de Pitié (Notre Dame des Sept Douleurs) dont le couronnement fut autorisé par le Pape Léon XIII en 1879. La chapelle possède une Piéta plus ancienne dont une copie agrandie figure d'ailleurs dans l'église paroissiale.

Deux légendes évoquant, l'une un mystérieux chevalier, l'autre une apparition miraculeuse, sont attachées à la Chapelle qui reste un lieu de pèlerinage très fréquenté.

Situation géographique



Toutes les informations pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Toute l'année tous les jours de 9h à 19h.

Tarifs:

Accès libre.

Services:

Animaux acceptés

Fiche mise à jour par Office de Tourisme des Pays de Saint-Flour le 21/11/2025

Contact

Route de Saint-Flour
15110 Chaudes-Aigues
Tél. 04 71 23 52 75
chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr